



VERVIERS

URBANISME
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 25



Wallonie

Réf : 2020A0181-MC

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame DIEPART-GAYE demeurant Avenue Nicolaï 52 à 4802 Heusy.

Le terrain concerné est situé Avenue Reine Fabiola, 17 à 4802 Heusy et cadastré division 2, section C n°168L27, 168M29.

Le projet est de type : **Rénovation de l'habitation (transformations intérieures) et construction d'un volume secondaire**. Il présente les caractéristiques ci-après.

Considérant les articles D.IV. 5, D.IV.40 et D.VIII.6 du CoDT, **la demande de permis d'urbanisme est soumise à annonce de projet** pour les motifs suivants :

la demande de permis d'urbanisme s'écarte de l'article 12 des prescriptions du Schéma d'orientation local n°3bis car la construction du volume secondaire est envisagée dans la zone de jardin (construction de ce type non autorisée dans cette zone).

Le dossier peut être consulté- **sur rendez-vous** - à l'Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30. **Nous vous invitons à prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.**

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeville 2 à 4800 Verviers.

L'avis est affiché du 13/10/2020 au 03/11/2020.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/10/2020 au 03/11/2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@verviers.be

A Verviers, le 09 octobre 2020

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,

Muriel KNUBBEN.



Pour le Bourgmestre :
L'Echevin délégué,

Freddy BREUWER.